



BUDGET 2008-2009  
COMMUNIQUÉ N° 2

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01 + HEBDOS

## BUDGET 2008-2009

### RÉCOMPENSER L'INVESTISSEMENT POUR STIMULER LA PRODUCTIVITÉ

**Québec, le 13 mars 2008** – « Il faut permettre aux entreprises québécoises de s'adapter aux changements économiques marqués par la nouvelle réalité de la parité des devises canadienne et américaine et par une concurrence internationale toujours plus vive. Pour y parvenir, ce budget crée un environnement fiscal qui n'a jamais été aussi favorable à l'investissement et à l'amélioration de la productivité », a affirmé la ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, à l'occasion du dépôt du *Budget 2008-2009*.

Le *Budget 2008-2009* encourage les entreprises québécoises à accélérer la cadence de leurs investissements. Il prévoit une série de mesures dont :

- l'abolition immédiate de la taxe sur le capital pour toutes les entreprises du secteur manufacturier, ce qui encouragera 14 300 entreprises de plus à investir et à se moderniser;
- l'instauration d'un nouveau crédit d'impôt à l'investissement applicable à l'achat de matériel de fabrication et de transformation. Ce crédit sera d'au moins 5 % pour toutes les entreprises, mais il sera majoré et modulé selon l'éloignement des régions. Il sera ainsi de 20 % pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Mauricie ainsi que pour les trois MRC déjà couvertes par l'aide fiscale aux régions ressources, de 30 % pour le Bas-Saint-Laurent et de 40 % pour les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec;
- l'ajout de 50 millions de dollars sur cinq ans afin de venir en aide à des MRC économiquement éprouvées;
- la mise sur pied d'un crédit d'impôt remboursable pour les entreprises des nouvelles technologies de l'information, correspondant à 30 % des salaires des emplois liés à des activités innovantes, telles que les services-conseils et la conception de solutions de commerce électronique. Ce crédit sera disponible sur l'ensemble du territoire du Québec.

« Certaines de ces mesures s'inspirent largement des travaux du Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie. Je tiens à remercier les membres du groupe de travail, soit les économistes Robert Gagné, Luc Godbout et Guy Lacroix. Malgré la complexité de leur mandat, ils ont su formuler des recommandations pour stimuler notre croissance économique », a souligné la ministre des Finances.

Le budget prévoit, par ailleurs, d'autres mesures visant à stimuler la productivité dont :

- l'accessibilité à Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec grâce au nouveau programme Communautés rurales branchées;
- la création du Fonds du patrimoine minier, dans lequel sera versée une partie des droits miniers, afin d'attirer davantage d'entreprises au Québec;
- un investissement de 2 millions de dollars pour la mise sur pied d'un institut national des mines et d'autres mesures de formation;
- un investissement de 60 millions de dollars sur cinq ans afin de mieux soutenir la relève agricole et de contribuer à la modernisation des entreprises de transformation alimentaire;
- des investissements supplémentaires pour le financement et la diffusion de la culture, soit une contribution additionnelle de 10 millions de dollars dans Placements Culture, ce qui porte à 25 millions de dollars la contribution du gouvernement depuis sa création en 2005.

« Plusieurs mesures que j'annonce dans ce budget s'inspirent des orientations proposées par le Groupe de travail sur l'investissement présidé par l'économiste Pierre Fortin, accompagné de M<sup>me</sup> Andrée Corriveau et de M. Jean Boivin, dont je salue le travail et la qualité du rapport que je rends public aujourd'hui », a souligné la ministre des Finances.

Elle conclut : « Nous avons déjà démontré notre capacité à être des leaders mondiaux dans des domaines aussi compétitifs que l'aérospatiale, la recherche pharmaceutique et biotechnologique, les sciences de la santé et les technologies numériques. Ensemble, nous pouvons et devons réussir. Ce budget nous en donne les moyens. »

- 30 -

**Source :** Catherine Poulin  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des Finances,  
des Services gouvernementaux,  
responsable de l'Administration gouvernementale  
et présidente du Conseil du trésor  
418 643-5270  
514 873-5363  
[www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca)